

Covid-19: la Martinique confinée à partir de ce week-end et pour trois semaines

Le confinement sera appliqué «de 5 heures à 19 heures» et «tout déplacement au-delà d'une limite de 10km autour du domicile sera soumis à une attestation», a annoncé le préfet Stanislas Cazelles.

Par Le Figaro

Publié hier à 23:30,

Mis à jour hier à 23:56



La Martinique va se retrouver confiner pour trois semaines «à compter de ce week-end». ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

La Martinique va se retrouver confinée pour trois semaines «à compter de ce week-end», a annoncé mercredi soir le préfet Stanislas Cazelles. Il sera appliqué «de 5 heures à 19 heures» et commencera vendredi 30 juillet à 19 heures. «Tout déplacement au-delà d'une limite de 10 km autour du domicile sera soumis à une attestation», a-t-il également précisé.

À découvrir

→ [Covid-19 : ce que l'on sait du variant Delta](#)

Le couvre-feu est, lui, ramené à 19 heures, au lieu de 21 heures actuellement, et une attestation sera donc également nécessaire entre 19 heures et 5 heures du matin pour tout déplacement. Les commerces où il est possible de porter un masque pourront toutefois rester ouverts. À l'inverse, les restaurants et les salles de sport, où le port du masque n'est pas possible, seront contraints de fermer leurs portes.

Clause de revoyure

Les activités culturelles pourront se prolonger si le port du masque est possible et les lieux de culte resteront ouverts. L'accès aux plages restera cependant autorisé seulement pour les baignades «*dynamiques*». Le préfet a également incité les habitants à ne pas se regrouper à plus de six personnes en intérieur. «*Une clause de revoyure*» est prévue à la mi-août, a également ajouté le préfet.

Le porte-parole du gouvernement avait indiqué plus tôt dans la journée que le gouvernement avait déployé «*le service de santé des armées pour accueillir au maximum les patients dans de bonnes conditions à l'hôpital*». Le nombre de cas positifs continue à augmenter rapidement, passant de 2257 cas la semaine passée à 3537 cas cette semaine. Le taux de positivité s'élève à 16,4 % et le taux d'incidence a, lui, atteint 995 pour 100.000 habitants. Plus tôt dans la journée, Gabriel Attal a également indiqué que l'état d'urgence sanitaire serait étendu à la Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Il est déjà en vigueur en Martinique, en Guyane et à la Réunion.